



RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 01238
Numéro SIREN : 752 700 484
Nom ou dénomination : LES PARCS DU SUD

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2015 sous le numéro de dépôt 5461

SAS LES PARCS DU SUD

Société par Actions Simplifiée au capital de 2000€

800 Allée de Beaulieu

84170 MONTEUX

752700484 RCS AVIGNON

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

Le trente septembre deux mille quatorze, à dix heures, les actionnaires de la Société SAS LES PARCS DU SUD se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, 800 allée de Beaulieu, 84170 MONTEUX, sur convocation faite par le Président.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre simple en date du 10 septembre 2014.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Mr TRECCO Franck préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Mr TRECCO Franck et Mr BOUVARD Frédéric, présents et acceptant, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs

Mr TRECCO Franck est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 200 actions, soit plus du cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- un exemplaire du Journal d'annonces légales ;
- le texte des projets de résolutions proposées ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été

SAS LES PARCS DU SUD

Société par Actions Simplifiée au capital de 2000€

800 Allée de Beaulieu

84170 MONTEUX

752700484 RCS AVIGNON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2014

Le trente septembre deux mille quatorze, à dix heures, les actionnaires de la Société SAS LES PARCS DU SUD se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, 800 allée de Beaulieu, 84170 MONTEUX, sur convocation faite par le Président.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre simple en date du 10 septembre 2014.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Mr TRECCO Franck préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Mr TRECCO Franck et Mr BOUVARD Frédéric, présents et acceptant, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs

Mr TRECCO Franck est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 200 actions, soit plus du cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- un exemplaire du Journal d'annonces légales ;
- le texte des projets de résolutions proposées ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été